

Présence ou absence de *s* devant le suffixe *-los* en allemand

Michel KEFER

1. Le *s* dont il est question ici est un des éléments dits « de liaison » (« Fugenzeichen ») que possède l'allemand : il peut apparaître — sous la forme du phonème /s/, du son [s] et de la graphie *s* — soit entre deux mots constituant ensemble un mot composé, soit devant certains suffixes. Sa présence est fréquente, même si elle est exclue par bon nombre de suffixes. Tout comme le *es*, qu'on ne trouve toutefois jamais devant *-los*, ce *s* est étymologiquement un suffixe indiquant le génitif masculin ou neutre singulier tel qu'il existe encore en allemand moderne; cependant, ainsi que le font remarquer de nombreuses grammaires, cette origine casuelle n'est plus pertinente dans le fonctionnement actuel de l'allemand : le *s* « de liaison » suit très souvent un nom féminin et parfois un nom qui, s'il était vraiment décliné, aurait une terminaison plurielle (par ex. *Dreikönigsfest*)¹. Les dénominations habituelles — « *s* de liaison », « Fugen-*s* », « Binde-*s* » — sont malheureuses, car comme nous allons le voir, ce *s* ne sert pas à lier, mais à séparer les morphèmes entre lesquels il se trouve; aussi, nous l'appellerons « *s* de démarcation ».

Il existe en allemand un certain nombre d'adjectifs formés d'une base, généralement nominale, suivie du suffixe *-los*; on les traduit souvent par « *sans* + nom ». On peut facilement les identifier grâce à un dictionnaire inverse; la présente étude se basera sur le *Rückläufiges Wörterbuch des Deutschen*², qui est

¹ Voir Duden, *Richtiges und gutes Deutsch*, Mannheim, Dudenverlag, 1985, p. 270.

² S. THEISSEN, R. ALEXIS, M. KEFER, G.-T. TEWILT, *Rückläufiges Wörterbuch des Deutschen*, Liège, CIPL, 1992.

✉ Université de Liège; Département de Langues et Littératures germaniques; Service de langue allemande moderne; 3, place Cockerill; B-4000 Liège (Belgique).

Fax : + 32 41 665700

MOTS-CLÉS : Allemand, morphologie, accent, démarcation.

de loin le dictionnaire inverse qui contient le plus d'adjectifs en *-los* : 458. Pour notre problème, il convient d'éliminer d'emblée les 32 adjectifs dont la base se termine par *s*, *ß* ou *z*, c.-à-d. par le son [s]. Ces mots ne présentent pas de *s* de démarcation, et ce pour une bonne raison : même s'ils avaient ce *s*, il ne se prononcerait pas puisqu'en allemand on ne peut prononcer des consonnes géminées qu'à la jonction entre deux morphèmes appartenant à des syllabes séparées. Il nous reste donc 426 adjectifs en *-los* : 98 avec et 328 sans le *s* de démarcation. Les doublets sont ici comptés comme deux unités car en général les deux mots qui forment un doublet sont à ranger dans des catégories différentes.

Liste 1 — Les doublets

- *alter(s)los* (d'après le Duden³, *alterlos* est employé en Autriche et en Suisse), *ammut(s)los*, *anteil(s)los*, *aufsicht(s)los*, *geschlecht(s)los*, *inhalt(s)los* (d'après Duden (1983), *inhaltlos* est plus rare), *mitleid(s)los*, *vertrag(s)los*, *zusammenhang(s)los*.
- *blattlos/blätterlos*, *freud(e)los*, *klag(e)los*, *kontur(en)los*, *ruh(e)los*, *schal(en)los*, *sorg(en)los*, *stern(en)los*.
- *interesse(n)los*.

Pour le reste, il n'existe normalement qu'une seule forme. On constate donc que dans la grande majorité des cas, le *s* de démarcation est soit obligatoire, soit interdit : ceci n'est pas propre aux mots en *-los*.

2. Nous allons maintenant essayer de dégager les facteurs qui favorisent la présence ou l'absence du *s* de démarcation devant *-los*. Nous examinerons aussi si ces facteurs sont limités aux adjectifs en *-los*; ceci ne sera possible que grâce à une comparaison systématique avec les mots qui ont pour premier élément le mot qui précède *los*, essentiellement des composés, mais aussi les dérivés avec un suffixe qui n'exclut pas le *s* de démarcation⁴. Pour terminer, nous essayerons de déterminer la motivation des facteurs qui favorisent la présence ou l'absence du *s*.

2.1. Comme il s'avérera que la plupart des règles ne sont pas limitées aux mots en *-los*, nous parlerons dans cet article de *premier élément* — le mot qui précède l'éventuel *s* de démarcation — et de *second élément* — le mot ou le suffixe qui suit le *s* éventuel, par exemple *-los*.

³ Duden, *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Dudenverlag 1983.

⁴ Cette recherche, assez fastidieuse mais indispensable, a été effectuée à l'aide du Duden mentionné dans la note 3.

Les deux premières règles reposent à la fois sur la place de l'accent dans le premier élément et sur la nature des voyelles éventuelles qui suivent la syllabe accentuée dans cet élément. Ces deux règles sont complémentaires l'une de l'autre :

Règle 1 (tendance) :

Si la syllabe accentuée du premier élément est séparée du second élément par au moins une syllabe contenant une voyelle autre que [ə], les deux éléments sont généralement séparés par un /s/.

Règle 2 (tendance) :

Si la syllabe accentuée du premier élément *n'est pas* séparée du second élément par au moins une syllabe contenant une voyelle autre que [ə], les deux éléments *ne* sont généralement *pas* séparés par un /s/.

Exemples : 'arbeitslos, 'aussichtslos (règle 1); 'zeitlos, kon'fliktlos, 'gnadenlos (règle 2).

Il y a diverses raisons de croire que [ə] n'est qu'une variante du phonème /ɛ/ en l'absence totale d'accent, c.-à-d. sans accent primaire ni secondaire : voir, par exemple, *Grundzüge einer deutschen Grammatik*, pp. 926-928⁵. Après l'accent de mot, ce /ɛ/ se prononce normalement [ə] et peut même, dans certaines conditions, être syncopé; avant l'accent (ce cas nous occupera dans une règle ultérieure), il se réalise tantôt comme [ə] (*be-, ge-*), tantôt comme [ɛ] (*er-, ver-, zer-, ent-*, préfixes qui, contrairement à *be-* et *ge-*, consistent en une syllabe fermée)⁶.

2.2.1. 93 adjectifs en *-los* remplissent les conditions décrites dans la règle 1 : 75 d'entre eux ont le *s* de démarcation, 18 ne l'ont pas; 6 mots permettent les deux formes (doublets) et sont repris dans chaque groupe. Il faut cependant être prudent. Nous verrons ci-dessous qu'il semble bien y avoir des règles sans exception qui imposent le *s* de démarcation lorsque le premier élément se termine par un suffixe déterminé. Or, dans 44 des 75 adjectifs qui ont le *s*,

⁵ K.E. HEIDOLPH, W. FLÄMIG, W. MOTSCH *et al.*, *Grundzüge einer deutschen Grammatik*, Berlin, Akademie Verlag, 1981.

⁶ D'autres règles allemandes traitent [ə] et [ɛ] de la même façon : ainsi, celle selon laquelle les préfixes monosyllabiques dont la voyelle est /ɛ/ sont inaccentués : à 'Umstand ou 'Übernahme, on peut opposer, par ex., *Be'stand* ou *Ent'nahme*.

le premier élément se termine par un suffixe qui, selon Duden (1985, p. 268), demande le *s* :

- *-ung* (40 mots) : *abwechslungslos, entscheidungslos, reibungslos, ...*
- *-schaft* (2 mots) : *herrschaftslos, leidenschaftslos.*
- *-tum* (2 mots) : *eigentumslos, irrtumslos.*

Si nous éliminons ces 44 mots, il reste 31 adjectifs avec le *s* de démarcation contre 18 sans ce *s*. Ceux qui ont le *s* sont plus nombreux de façon statistiquement significative (écart réduit $z = 1,86 > 1,645$)⁷; ici, comme partout ailleurs dans cet article, le test à appliquer est unilatéral et nous choisissons un seuil de signification de 0,05; la valeur critique de z est donc de 1,645.

Liste 2

Adjectifs dans lesquels la syllabe accentuée est séparée de *-los* par au moins une syllabe contenant une voyelle autre que [ə] (les premiers éléments en *-ung, -tum* et *-schaft* sont exclus).

Dans cette liste et celles qui suivront, les formes qui, avec une autre, constituent un doublet sont munies d'un astérisque.

- Avec le *s* de démarcation : *absichtslos, andachtslos, anmutlos**, *anspruchlos, anstandslos, anteilslos**, *arbeitslos, aufsichtslos**, *ausdruckslos, ausnahmslos, aussichtslos, beitragslos, ehrfurchtslos, eindrucklos, einfalllos, einkommenslos, einsichtslos, gegenstandslos, inhaltlos**, *mitteilslos**, *rücksichtslos, teilnahmslos, übergangslos, unterschiedslos, unterstandslos, urteilslos, vaterlandslos, vorurteilslos, widerspruchlos, widerstandslos, zusammenhangslos**.
- Sans le *s* de démarcation : *anmutlos**, *anteillos**, *aufsichtlos**, *ausweglos, bargeldlos, beispiellos, echolos, eingeweidelos, heimatlos, inhaltlos**, *mitteidos**, *obdachlos, rückgratlos, rückhaltlos, risikolos, schicksallos, vorbehaltlos, zusammenhanglos**.

Afin de vérifier que la règle 1 est bien une règle générale qui ne doit pas faire référence au suffixe *-los*, nous allons comparer les adjectifs en *-los* cités dans la liste 2 avec les autres mots qui ont le même premier élément (mots composés ou dérivés avec un suffixe tolérant le *s*). Dans certains cas, le Duden consulté ne contient pas de tels mots. Sont isolés de la sorte : *ausweglos, bargeldlos, obdachlos, rückhaltlos, unterstandslos, zusammenhang(s)los*. Pour la comparaison, nous utiliserons donc $31 - 2 = 29$ adjectifs en *-los* avec *s* et $18 - 5 = 13$ sans *s*. En ce qui concerne les mots non terminés par *-los*, nous procéderons comme suit au cours de cet article :

⁷ L'écart réduit est calculé par une formule qu'on peut trouver, par exemple, dans M.R. SPIEGEL, *Théorie et applications de la statistique*, New York et Paris, McGraw-Hill, 1977, p. 170.

- si le *s* est toujours présent/absent après un premier élément déterminé (le mot en *-los* n'étant évidemment pas pris en considération), cet élément compte comme une unité dans le groupe « avec/sans le *s* de démarcation », quel que soit le nombre de mots formés avec ce premier élément;
- si un premier élément se caractérise par la présence du *s* de démarcation dans au moins un mot et par son absence dans au moins un mot (le mot en *-los* n'étant pas pris en considération), cet élément compte comme une unité dans chacun des deux groupes, que les mots forment un doublet (ex. : *inhaltsbezogen / inhalbezogen*) ou non (ex. : *rücksichtsvoll / Rücksichtnahme*) et quel que soit le nombre de mots formés avec ce premier élément.

Les résultats à comparer sont les suivants :

	Avec le <i>s</i> de démarcation	Sans le <i>s</i> de démarcation
Le second élément est <i>-los</i>	29	13
Le second élément n'est pas <i>-los</i>	34	19

Remarque : Le seul premier élément qui soit à ranger dans un groupe quand il est suivi de *-los* et dans l'autre groupe partout ailleurs est *Vorbehalt* : on a *vorbehaltlos* (exception à la règle 1) mais *Vorbehaltsgut*, *Vorbehaltsklausel* et *Vorbehaltsurteil*.

L'examen des données numériques révèle deux choses : (1) si on compare $29/(29 + 13)$ à $34/(34 + 19)$ par un test approprié (différence de proportions; voir SPIEGEL, *op. cit.*, p. 171), la différence n'est pas significative ($z = 0,50 < 1,645$); (2) dans les mots dont le second élément n'est pas *-los*, le *s* de démarcation est significativement plus fréquent lorsque les conditions de la règle 1 sont remplies ($z = 2,06 > 1,645$), exactement comme pour les mots en *-los* (voir ci-dessus). Nous pouvons déduire de (1) et (2) que la règle 1 ne doit pas être limitée aux mots dont le second élément est *-los*.

2.2.2. Le moment est venu de justifier la référence à « une voyelle autre que [ə] » dans les règles 1 et 2. Imaginons que cette référence soit absente. Les règles seraient simplifiées, puisque le seul facteur serait la présence ou non d'un accent sur la syllabe qui précède immédiatement le second élément. Mais la règle 2 prédirait moins de cas et la règle 1 deviendrait tout simplement fautive. En effet, en ce qui concerne les adjectifs en *-los*, les 15 mots de la liste 3, qui ont tous l'accent sur la syllabe antépénultième, rempliraient les conditions de la règle 1 au lieu de la règle 2.

Liste 3

Adjectifs qui contiennent la voyelle [ə] dans l'unique syllabe séparant la syllabe accentuée et le suffixe *-los*

bedenkenlos, begierdelos, beschwerdelos, charakterlos, debattelos, gedankenlos, geschwisterlos, gewissenlos, ideenlos, interesse(n)los, konturenlos, prinzipienlos, serifenlos, verteilertos.*

Face aux 31 mots avec *s* de la liste 2, nous aurions donc non plus 18, mais $18 + 15 = 33$ mots sans le *s*! De même, pour les mots dont le second élément n'est pas *-los*, on aurait 36 mots avec *s* (au lieu de 34) et 31 mots sans *s* (au lieu de 19) : une différence qui n'est pas statistiquement significative ($z = 0,61$). Le fait que la place de l'accent intervienne dans les règles 1 et 2 en conjonction avec la présence éventuelle d'un [ə] ultérieur explique peut-être pourquoi personne jusqu'ici n'avait, à ma connaissance, pensé à mettre le *s* de démarcation en rapport avec la place de l'accent de mot.

2.2.3. D'autre part, la règle 1 permet de se passer d'une règle formulée dans le Duden (1985, p. 269) selon laquelle les composés à plusieurs éléments ont « souvent mais pas toujours » le *s*. Le Duden oppose *Friedhofstor* à *Hofstor* et *Mitternachtsstunde* à *Nachtstunde* et donne comme exceptions « *Fußballmeister, Kindbettfieber, etc.* » Les auteurs pensent manifestement aux mots composés dont le premier élément est lui-même un mot composé, et les quatre exemples cités sont à accentuer sur le premier des trois éléments (ce qui n'est pas le cas de tous les mots composés de ce type). *Friedhofstor* et *Mitternachtsstunde* sont régis par la règle 1 (*Fußballmeister* et *Kindbettfieber* y font exception), *Hofstor* et *Nachtstunde* sont régis par la règle 2.

2.3. Avant de passer à l'examen de la règle 2 proprement dite, il n'est pas inutile de s'attarder quelque peu aux mots en *-los* dont le premier élément se termine par le suffixe *-ion*. Ils ont le *s* de démarcation : *dimensionslos, direktionslos, flexionslos, fraktionslos, friktionslos, funktionslos, illusionslos, komplikationslos, konfessionslos, konzeptionslos, konzessionslos, religionslos, vegetationslos*. Comme le suffixe *-ion* est à accentuer, ces mots font tous exception à la règle 2. Il ne peut s'agir d'un hasard, aussi nous avons besoin d'une troisième règle :

Règle 3 (forte tendance) :

Si le premier élément se termine par le suffixe *-ion*, les deux éléments sont presque toujours séparés par un /s/.

La règle 3 est connue : voir par ex. Duden (1985), p. 268. Bien que s'appliquant aussi ailleurs que devant *-los*, et de façon très systématique, elle n'est pas vraiment absolue : le Duden (pp. 168 et 396) cite comme exceptions les composés qui ont *Kommunion* pour premier élément (par ex. *Kommunionbank*, *Kommunionkind*).

Il y a sûrement d'autres règles qui mettent en rapport un suffixe déterminé avec la présence ou l'absence de *s* de démarcation. Selon le Duden (p. 268), le *s* est exclu après *-ur* et *-ik*, mais on le trouve en général (« im allgemeinen ») après *-tum*, *-ing*, *-ling*, *-heit*, *-keit*, *-schaft*, *-ung*, *-ion*, *-tät*, *-at*, et *-um*. Les suffixes *-ur*, *-ion*, *-(i)tät* et *-at* sont accentués, les suffixes *-tum*, *-ing*, *-ling*, *-heit*, *-keit*, *-schaft*, *-ung* et *-um* inaccentués; quant à *-ik*, il est accentué dans certains mots, mais dans les autres c'est la syllabe précédente qu'il faut accentuer. Notre point de départ étant les adjectifs en *-los*, nous devons nous limiter ici aux suffixes bien représentés dans les premiers éléments de ces adjectifs : *-ion* (cf. le début du § 2.3) et *-ung* (40 mots : voir plus haut). Si certains premiers éléments en *-ung* n'étaient pas suivis de *s*, comme on pourrait le supposer en lisant le Duden (1985), une règle spécifique ne serait peut-être pas nécessaire : les mots en *-ung* pourraient être régis par la règle 1, qui n'est qu'une tendance. Mais il semble bien que le *s* de démarcation soit obligatoire après le suffixe *-ung* (dans *Sprungbrett* ou *Absprungbein*, *ung* n'est pas suffixe)⁸, et dans les adjectifs en *-los* en tout cas, la fréquence du *s* de démarcation après le suffixe *-ung*, qui est de 40/40, est significativement plus élevée que dans les mots où seule la règle 1 peut entrer en considération (31/49 : voir la liste 2); $z = 4,29$. Cela nécessite une règle se référant à *-ung*, non plus, comme pour la règle 3 se référant à *-ion*, pour éviter le résultat d'une règle plus générale, moins spécifique (la règle 2), mais au contraire pour obtenir de façon parfaitement systématique le résultat d'une règle plus générale (la règle 1).

Règle 4 :

Si le premier élément se termine par le suffixe *-ung*, les deux éléments sont séparés par un /s/.

Comme *-ion*, le suffixe *-(i)tät* est accentué et demande pourtant en général le *s* de démarcation; le Duden traite les deux suffixes de la même façon en ce qui

⁸ Le suffixe *-ung* s'attache à une racine verbale pour former un nom. Bien que *Sprung* soit un nom en rapport avec le verbe *springen*, *spr-* n'est pas une racine verbale; il ne peut donc pas s'agir, dans *Sprung*, du suffixe *-ung*. Un raisonnement similaire s'applique à *Absprung*.

concerne le *s*. Or, aux 13 mots en *-ionslos* il ne correspond que *pietätlos*, qui n'a pas le *s* de démarcation et obéit à la règle 2 (ainsi qu'à une règle 5 qui renforce la règle 2 : voir plus loin). La règle concernant *-(i)tät*, tout en ressemblant à la règle 3, devrait donc être moins forte que celle-ci et, probablement, être qualifiée de simple « tendance ».

2.4. Revenons maintenant à la règle 2. Si on excepte les adjectifs dont le premier élément est en *-ion*, qui sont soumis à la règle 3 à la fois plus spécifique et plus forte, on constate que des 321 mots en *-los* qui entrent en considération, 311 obéissent à la règle 2. Nous examinerons les 10 exceptions dans un paragraphe ultérieur. Mais ce qui frappe immédiatement, c'est qu'il y a peu d'exceptions. Faut-il répercuter ce fait directement dans la règle, en la formulant comme une « forte (ou : assez forte) tendance » ? La réponse à cette question est négative⁹. En effet, la règle ne s'applique pas partout avec la même force que pour les mots en *-los* et, contrairement à ce que nous avons constaté à propos de la règle 1, la différence de proportions est, comme nous allons le voir, statistiquement significative :

	Avec un <i>s</i> ou <i>es</i> de démarcation	Sans le <i>s</i> de démarcation
Le second élément est <i>-los</i>	10	294
Le second élément n'est pas <i>-los</i>	45 + 14 = 59	283

Quelques commentaires sur ces données :

- Après 14 premiers éléments, tous monosyllabiques, le signe de démarcation, quand il est présent, est *es* plutôt que *s*¹⁰. Qu'on prenne ces mots en compte ou non, c.-à-d. que l'on compare 10/(10 + 294) à 59/(59 + 283) ou à 45/(45 + 283), la différence de proportions est significative ($z = 5,72$ ou 4,66).
- 17 mots ont été éliminés car le Duden (1983) ne signale pas d'autre second élément que *-los* : *achtlos*, *bedachtlos*, *begierdelos*, *gräntenlos*, *grannenlos*,

⁹ On pourrait penser justifier cette réponse négative par le fait qu'il faut maintenir une différence de force entre les règles 2 et 3 puisque les premiers éléments en *-ion* obéissent à la règle 3 plutôt qu'à la règle 2. Mais il y a différents moyens de garantir la priorité de la règle 3, en particulier le principe de la priorité de la règle spécifique.

¹⁰ *Armes-*, *Dankes-*, *Fleisches-*, *Freundes-*, *Geistes-*, *Gottes-*, *Haares-*, *Liebes-*, *Mannes-* (à côté de *Manns-*), *Mondes-*, *Sanges-*, *Sieges-*, *Ruhmes-*, *Weges-*. Devant *-los*, il n'y a pas ici de signe de démarcation sauf dans *männerlos*.

*haltlos, harmlos, kommentarlos, makellos, obdachlos, reglos, resultatlos, rettlos, ruchlos*¹¹, *schaffnerlos, serifenlos, skrupellos*.

- Le plus souvent, les mots en *-los* et les autres se comportent de la même façon. Il n'est pas rare qu'à un mot en *-los* qui n'a pas le *s* de démarcation correspondant, pour un premier élément déterminé, des mots avec et d'autres sans le *(e)s* [exemples : *Temperamentsausbruch, Temperament(s)sache, temperamentvoll*; *Sieg-* : 20 mots avec *es*, 5 mots sans *(e)s*; etc.]. Quatre premiers éléments se comportent de façon complètement différente devant *-los* [absence de *(e)s*] et dans les autres cas [présence de *(e)s*] : *Gewissen-* (11 mots avec *s*), *Sang-* (6 mots avec *es*), *Wesen-* (10 mots avec *s*) et *Willen-* (10 mots avec *s*).

Il est évident que la règle 2 intervient ailleurs que dans les mots en *-los* : la différence entre 59 (ou, *a fortiori*, 45) et 283 est statistiquement très significative ($z = 12,11$). Mais la différence est encore nettement plus grande dans les mots en *-los*.

2.5. Nous pouvons dès lors formuler la règle qui suit :

Règle 5 (tendance) :

Si le second élément est le suffixe *-los*, la règle 2 est renforcée.

Une étude systématique des suffixes qui tolèrent le *s* de démarcation devrait pouvoir indiquer pour chacun d'eux s'il se comporte comme *-los* ou comme un second élément de mot composé, c'est-à-dire s'ils sont soumis à une règle comparable à la règle 5 ou non. Mon impression est que le cas de *-los*, même s'il n'est pas fréquent, n'est pas isolé : le suffixe *-voll*, par exemple, semble lui aussi renforcer la règle 2.

Il est important de se rendre compte qu'une règle telle que « *-los* favorise l'absence de *s* de démarcation » serait défectueuse car incomplète : comme nous l'avons vu, lorsque les conditions de la règle 1 sont remplies, les mots en *-los* ne se distinguent guère des autres. Il n'est donc pas possible de rassembler les règles 1, 2 et 5 en une seule règle avec d'une part *-los*, d'autre part ce qui correspond aux conditions des règles 1 et 2 comme variables qui favorisent ou défavorisent la présence du *s* de démarcation. En effet, dans les règles à variables

¹¹ Dans *Ruchgras*, on n'a évidemment pas affaire au même *nich-* que dans *ruchlos*.

(«*variable rules*»¹²), les variables sont indépendantes les unes des autres; or, ici, la présence de *-los* ne joue un rôle que si la syllabe accentuée du premier élément n'est pas séparée du second élément par au moins une voyelle autre que [ə] (voir la condition de la règle 2). Il y a d'ailleurs d'autres différences entre les règles formulées dans cet article et les règles à variables : ces dernières sont entièrement productives et déterminent les préférences dans le cas d'une «*variabilité inhérente*» (on a toujours le choix entre deux formes) alors que, normalement, avec le *s* de démarcation, les formes sont déterminées par le lexique et les règles ne sont que des généralisations, non exemptes d'exceptions, concernant le lexique («*lexical redundancy rules*»).

Que *-los* ne joue pas le même rôle partout apparaît également quand on examine les doublets avec et sans *s* :

- *alter(s)los, geschlecht(s)los* et *vertrag(s)los* remplissent la condition de la règle 2; ici, dans les nombreux mots où le second élément n'est pas *-los*, on trouve toujours le *s* de démarcation dans le Duden (1983) : la règle 5 joue donc dans les trois doublets, mais pas à fond puisque le *s* reste possible;
- *anmut(s)los, anteil(s)los, aufsicht(s)los, inhalt(s)los, mitleid(s)los* et *urteil(s)los* remplissent la condition de la règle 1 (ainsi que *zusammenhang(s)los*, qui est le seul mot commençant par *Zusammenhang* dans le Duden); avec chacun de ces premiers éléments, le second élément autre que *-los* est tantôt précédé de *s*, tantôt non : les doublets en *-los* présentent donc des propriétés qu'on rencontre ailleurs, la règle 5 ne joue pas.

2.6. Examinons maintenant les 10 mots en *-los* qui font exception à la règle 2.

Liste 4 — Exceptions à la règle 2

alterslos, berufslos, erwerbslos, geschichtslos, geschlechtslos*, gesichtslos, gewichtslos, glaubenslos, vermögenslos, vertragslos*.*

Ce qui frappe dans cette liste, c'est qu'à l'exception de *alterslos** et *glaubenslos*, les mots ont la voyelle /ɛ/ ([ɛ] ou [ə]) : voir la fin du § 2.1) dans la syllabe qui précède la syllabe accentuée. La liste 5 reprend tous les adjectifs en *-los* qui ont cette caractéristique; comme on peut le constater, il s'agit uniquement de mots qui remplissent la condition de la règle 2; en d'autres termes, aucun de ces mots ne remplit la condition de la règle 1.

¹² Sur cette notion, voir par exemple W. LABOV, *Language in the inner City: Studies in the Black English vernacular*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania Press, 1972.

Liste 5

Adjectifs en *-los* qui contiennent la voyelle /ɛ/ dans la syllabe qui précède immédiatement la syllabe accentuée

- Avec le *s* de démarcation :
berufslos, erwerbslos, geschichtslos, geschlechtslos, gesichtslos, gewichtslos, vertragslos**; *vermögenslos*.
- Sans le *s* de démarcation :
bedachtlos, belanglos, bewusstlos, erfolglos, ertraglos, gefahrlos, gefühllos, gehaltlos, gehörlos, gemütlos, geräuschlos, geruchlos, geschlechtlos, geschmacklos, gestaltlos, gewaltlos, gewinnlos, verdienstlos, vertraglos**; *bedenkenlos, begierdelos, beschwerdelos, gedankenlos, geschwisterlos, gewissenlos, interesse(n)los, verteilerlos*.

Si nous comparons ces mots aux autres adjectifs en *-los* qui remplissent la condition de la règle 2, nous constatons une différence de proportions statistiquement très significative :

	Avec le <i>s</i> de démarcation	Sans le <i>s</i> de démarcation
Syllabe avec /ɛ/ devant la syllabe accentuée	8	28
Pas de syllabe avec /ɛ/ devant la syllabe accentuée	2	283

$z = 7,00$. Nous pouvons donc énoncer la règle 6, qui, comme nous allons le voir, ne se limite pas aux mots en *-los* :

Règle 6 (tendance) :

Si le premier élément contient la voyelle /ɛ/ dans la syllabe qui précède immédiatement sa syllabe accentuée, les deux éléments sont généralement séparés par un /s/.

Le lecteur pourrait s'étonner de la formulation de cette règle étant donné que celle-ci ne s'applique que dans 8 mots en *-los* sur 36. Mais il faut bien voir que dans ces 36 mots la règle 6 entre en conflit avec les règles 2 et 5 : ces deux dernières tendances demandent l'absence de *s*, et si une tendance allant dans l'autre sens n'entraînait pas en jeu, le grand nombre d'exceptions (8 sur 36) comparé aux 2 sur 285 serait inexplicable.

Si nous comparons les 36 adjectifs en *-los* qui remplissent la condition de la règle 6 avec les autres mots qui ont le même premier élément et remplissent donc également la condition de la règle 6, nous obtenons les résultats suivants :

	Avec le <i>s</i> de démarcation	Sans le <i>s</i> de démarcation
Le second élément est <i>-los</i>	8	28
Le second élément n'est pas <i>-los</i>	16	23

La différence entre $8/(8 + 28)$ et $16/(16 + 23)$ est significative ($z = 1,74$), la différence entre 16 et 23 ne l'est pas ($z = 1,12$). Cela s'explique si on examine les règles qui interviennent. Les mots dont le premier élément n'est pas *-los* sont soumis à deux tendances opposées et qui, statistiquement, s'équilibrent plus ou moins : la règle 2 et la règle 6. Remarquons en particulier qu'à *gefühllos*, *gewissenlos*, et *gemütlos* s'opposent un grand nombre de mots commençant par *Gefühls-*, *Gewissens-*, et *Gemüts-*, les deux seules exceptions trouvées dans le Duden (1983), *gefühlvoll* et *gemütvoll*, n'étant qu'apparentes si le suffixe *-voll* est à traiter comme *-los* (voir plus haut).

Enfin, il faut rappeler que la majorité des adjectifs en *-los* (285 mots, cf. l'avant-dernier tableau) sont soumis aux règles 2 et 5, deux tendances qui vont dans le même sens, l'absence de *s* : dans ce cas le nombre d'exceptions (2) est très faible. Dans ce grand groupe d'adjectifs, des distinctions plus fines ne semblent pas utiles; à simple titre informatif, mentionnons les mots contenant une seule syllabe devant *-los* (par ex. *hilflos* : 132 adjectifs), une seule syllabe devant une syllabe contenant [ə] suivie elle-même de *-los* (118 adjectifs, par ex. *bodenlos*; c'est ici que se situent les deux exceptions, *glaubenslos* et *alterslos**), plus d'une syllabe devant *-los* (par ex. *systemlos*, *disziplinlos* : 29 adjectifs) et plus d'une syllabe devant une syllabe contenant [ə] suivie de *-los* (par ex. *charakterlos* : 6 adjectifs).

2.7. Sur la base des adjectifs en *-los* et des mots ayant le même premier élément que ces adjectifs, nous avons formulé six règles : quatre nouvelles (les règles 1, 2, 5 et 6) et deux connues, du moins dans les grandes lignes (celles qui se réfèrent aux suffixes *-ion* et *-ung*). Il est très probable qu'un corpus plus large justifierait d'autres règles concernant le *s* de démarcation et que certaines d'entre elles n'ont pas été formulées à ce jour; par exemple, ce n'est sans doute pas un hasard si le *s* de démarcation est absent dans les 8 adjectifs en *-los* dont le premier élément se termine par une voyelle autre que [ə], ainsi que dans les mots correspondants avec un second élément qui n'est pas *-los*; certes, dans 6 cas on peut s'attendre à l'absence de *s* (*energielos*, *ideologielos*, *niveaulos*, *parteilos*, *phantasielos*, *poesielos* : cf. règle 2), mais *'echolos* et *'risikolos* remplissent la condition de la règle 1, qui favorise la présence du *s*.

3. Formuler des règles est une chose, les expliquer en est une autre. Nous allons, pour terminer, examiner les règles 1, 2, 5 et 6 quant à leur motivation.

La raison d'être de la règle 5 est facile à trouver. Le second élément est soit un mot, soit un suffixe. Or, certains suffixes comme *-ig* et *-lich* sont incompatibles avec le *s* de démarcation, alors que d'autres ne semblent pas avoir d'influence sur la présence ou l'absence du *s*, se comportant en cela comme presque tous les mots qui fonctionnent comme seconds éléments. On peut donc s'attendre à trouver certains suffixes qui occupent une position intermédiaire, c.-à-d. favorisent l'absence du *s* de démarcation : la règle 5 en est une illustration.

Turnons-nous maintenant vers les règles 1 et 2 en faisant momentanément abstraction de la partie de ces règles qui se réfère à « une voyelle autre que [ə] ». Pour comprendre le rapport entre l'accentuation de mot et le *s* qui nous occupe, il importe de bien voir comment l'accent se manifeste dans les langues, et en particulier en allemand. L'accent de mot est avant tout un accent potentiel qui ne se réalise pleinement que lorsque le mot porte un accent de phrase. Bien que l'accent ait différentes manifestations phonétiques, c'est la variation de hauteur qui est le plus caractéristique, même en allemand¹³ : la variation d'intensité joue certes un certain rôle dans cette langue, mais nullement le rôle prépondérant qu'on lui attribue trop souvent. Or, en ce qui concerne les variations de hauteur, Hyman a bien montré que les chutes sont perceptuellement plus « saillantes » que les montées¹⁴. Ces chutes sont particulièrement nettes dans le dernier accent d'une phrase déclarative (qui peut se réduire à un seul mot). La chute est normalement abrupte et suit immédiatement le noyau de la syllabe accentuée¹⁵. Elle est potentiellement l'expression matérielle d'une frontière : si on fait abstraction de ce qui suit éventuellement le noyau syllabique dans la syllabe accentuée et d'une éventuelle syllabe contenant [ə] après la syllabe accentuée, la chute peut effectivement être interprétée comme l'expression de la frontière entre le premier élément et le second quand il n'y a aucune autre syllabe entre l'accent et le second élément, mais bien sûr pas quand une telle syllabe intervient. Dans le premier cas, la règle 2 favorise l'absence de *s*; dans le second, la règle 1 favorise sa présence. Le phénomène peut se comprendre si on considère ce *s* comme un signe de démarcation, dont le rôle est comparable à celui que peut jouer l'accent : dans le premier cas, le *s* serait simplement redondant; dans

¹³ Voir A. LÖTSCHER, *Satzakzent und funktionale Satzperspektive*, Tübingen, Niemeyer, 1983.

¹⁴ L. HYMAN, *Phonology. Theory and Analysis*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1975, p. 209.

¹⁵ Voir, pour l'allemand, A.V. ISAČENKO, H.-J. SCHÄDLICH, *Untersuchungen über die deutsche Satzintonation*, in *Untersuchungen über Akzent und Intonation im Deutschen*, Berlin, Akademie Verlag, 1966.

le second, il est bien utile pour signaler la véritable frontière puisque l'accent pourrait en suggérer une là où il n'y en a pas. Deux arguments supplémentaires plaident en faveur de cette interprétation : (1) contrairement aux liaisons du français, le *s* de démarcation apparaît fréquemment entre deux consonnes (par ex. *unterschiedslos*) : il ne sert donc pas à « lier » deux syllabes ou à améliorer la structure de la syllabe ; (2) la construction *A- und BC*, où *C* représente un second élément, peut souvent remplacer *AC und BC* (*Herbst- und Frühlingsblumen, hilf- und hoffnungslos, erkenn- und begreifbar*), mais pas avec certains suffixes (**Tisch- und Büchlein, *freund- oder feindlich*) : voir HÖHLE (1985)¹⁶ ; bien qu'une étude plus approfondie soit nécessaire, les exemples de HÖHLE me semblent suggérer la généralisation suivante : si l'élimination du second élément n'est pas possible, ce second élément n'est jamais précédé du *s* de démarcation ; si par contre l'élimination est possible, le second élément peut être un mot (cf. *Blumen*), un suffixe qui tolère le *s* (cf. *-los*) ou un suffixe qui ne le tolère pas (cf. *-bar*) ; cela signifie que le *s* n'est possible que si le lien entre les deux éléments est suffisamment lâche pour que l'un des deux soit éliminable dans certaines conditions.

La chute caractéristique de l'accent se produisant immédiatement après le noyau syllabique, la correspondance entre cette chute et la frontière morphémique dans les cas prévus par la règle 2 n'est souvent qu'approximative : il en est ainsi lorsque la syllabe accentuée se termine par une ou plusieurs consonnes, comporte une voyelle longue ou une diphtongue ou encore est suivie d'une syllabe contenant la voyelle [ə], réalisation du phonème /ε/ ; ce dernier cas est à rapprocher des deux autres dans la mesure où la voyelle /ε/ est en allemand la moins syllabique des voyelles : quand elle est totalement dépourvue d'accent, elle perd souvent sa coloration et devient [ə], et elle peut être syncopée dans certaines conditions (voir § 2.1). C'est ce caractère peu syllabique du /ε/ allemand qui explique la référence à [ə] dans les règles 1 et 2, et aussi, comme nous allons le voir, la référence à /ε/ ([ε] ou [ə]) dans la règle 6.

Alors qu'une syllabe avec /ε/ dépourvue d'accent et située immédiatement après la syllabe accentuée et immédiatement avant le second élément n'est normalement pas suivie du *s* de démarcation, la même voyelle /ε/ favorise la présence du *s* lorsqu'elle se trouve dans la syllabe qui précède immédiatement la syllabe accentuée. Le paradoxe s'évanouit si, à nouveau, on prend l'accentuation en compte. Garde a insisté sur le fait que l'accent a avant tout une fonction contrastive, entretenant des rapports avec « des unités qui voisinent avec lui sur

¹⁶ T. HÖHLE, *On Composition and Derivation: the Constituent Structure of Secondary Words in German*, in J. TOMAN (éd.), *Studies in German Grammar*, Dordrecht, Foris, 1985, pp. 335-338.

le plan syntagmatique»¹⁷. Si la syllabe qui précède l'accent est faible quant à l'intensité ou au timbre, ce qui est le cas quand elle contient la voyelle /ε/ peu syllabique, le contraste avec la voyelle accentuée est renforcé, et même si la montée intonatoire qui, souvent, précède immédiatement la syllabe accentuée dans une phrase déclarative est moins bien perçue que la chute qui suit, les différents facteurs se conjuguent de façon à suggérer, immédiatement avant la syllabe accentuée, une frontière potentielle aussi forte que celle suggérée un peu plus loin par la chute. Or, cette frontière potentielle ne correspond pas à la frontière morphémique qui sépare le premier et le second élément; aussi, le s de démarcation retrouve dans ce cas toute son utilité.

On remarquera que cette approche du s « de démarcation » présuppose que l'accent peut avoir, entre autres, une fonction démarcative en allemand et que donc cette fonction ne se limite pas à certaines langues à accent fixe, comme on le croyait jusqu'à présent (voir par ex. Martinet¹⁸ ou Hyman¹⁹).

¹⁷ P. GARDE, *L'accent*, Paris, P.U.F., 1968, p. 10.

¹⁸ A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 95.

¹⁹ *op. cit.*, p. 205.